



mise à jour 09/2020

Permis d'exploitation Initial HCRD

Contenu de la formation

Afin de faciliter vos démarches, nous vous remettons votre Permis d'Exploitation (CERFA n°14407*03 du Ministère de l'Intérieur) immédiatement à l'issue de votre formation.

L'accès, en téléchargement à partir de votre espace stagiaire, au document de synthèse reprenant tous les thèmes traités.

Une attestation de fin de formation vous est également remis personnellement.

Présentation de la formation Permis d'Exploitation (20 heures, sur 2,5 jours) ou 5 demi journée à distance)

Pré-requis d'accès à la formation :

Aucun

Objectifs de formation :

Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.

Permettre l'ouverture d'un débit de boissons.

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel/inter entreprise

Le formateur anime à l'aide d'un vidéoprojecteur.

Etudes de cas, mises en situation pratique,...

Les contenus des formations évoluent en prenant en compte les nouvelles exigences réglementaires.

Modalités d'évaluation :

Expérimentation de cas pratiques pour chaque stagiaire par rapport aux obligations d'exploitation

Questions de connaissance

Programme de la formation Permis d'Exploitation

1 jour 1 matinée

Présentation liminaire de la formation La raison d'être de la formation Présentation du permis d'exploitation

1 jour 1 après midi

Le cadre législatif et réglementaire

Les sources de droit et les applications

La codification des dispositions relatives aux débits de boisson dans le code de la Santé Publique La police administrative générale

La police administrative spéciale

2 jour2 matinée

Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons (café, brasserie, restaurant...) Les conditions liées à la personne

Les conditions liées à la licence

La vie d'une licence

Les déclarations préalables à l'ouverture

Les obligations d'exploitation - les horaires d'ouverture et de fermeture Les obligations liées à l'établissement

2 jour 2 après midi

Santé publique et aspects pratiques

Prévenir et lutter contre le risque alcool

Conduite à tenir face à un mineur voulant se voir servir de l'alcool, vérification de la majorité du client

L'accueil des mineurs de plus de seize ans dans le cadre de l'apprentissage

3 jour 3 matinée

Informations complémentaires sur les obligations d'exploitation d'un débit de boissons La mise en conformité des ERP pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite L'organisation de spectacle vivant

La contribution à l'audiovisuel public

La SACEM/SPRE

L'accès WIFI

3 jour 3 après midi

Réglementation locale

Le règlement sanitaire départemental

Evaluation des compétences